



# Prêt de matériel aux particuliers

Nom du demandeur : .....

Adresse : .....

: .....

Date de prêt : .....

	Quantité	Prix unitaire	Prix total
TABLES		2€	
CHAISES		0.50€	
		<b>TOTAL</b>	

Réglé le .....  chèque  espèce

► Par délibération du Conseil Municipal du 30 Mai 2008, le tarif est fixé à 0.50€ la chaise et 2€ la table. Le montant de la location sera perçu en chèque (ordre Trésor Public) ou en espèce avant le retrait du matériel. Le bon d'enlèvement qui sera alors délivré devra être présenté à l'agent des services techniques chargé de remettre le matériel.

► En signant ce document, vous vous engagez à restituer le matériel intégralement et dans le même état. Toute dégradation, casse ou absence de retour de matériel engendrera une demande de remboursement.

Fait à Cuxac d'Aude, le .....

Signature



# Bon de retrait Matériel particulier

(A remettre à l'agent des Services Techniques qui délivre le matériel)

Nom du demandeur : .....

: .....

Date de prêt : .....

Quantité	
TABLES	
CHAISES	

**Le matériel est à retirer le**

.....  
**à 13h45 aux Services techniques**

**Rue des Sports.**

**En cas de retard, merci de contacter  
la mairie au 04.68.46.68.68.**

Validation du bon de retrait

Agent des services techniques lors de l'enlèvement : .....

## Retour

Retour prévu le : .....

Agent des services techniques lors de la restitution : .....

Remarque .....

.....  
.....

Les informations recueillies à partir de ce formulaire, nécessaires à l'exécution d'un contrat, font l'objet d'un traitement destiné à la mairie pour la mise à disposition du matériel communal. Les destinataires des données sont les personnels habilités de la mairie, le maire et le Trésor Public. Les données sont conservées 10 ans puis éliminées. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 06 janvier 1978 modifiée, et au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité et de limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, merci de vous adresser à la mairie par courriel à : [mairie@cuxacdaude.fr](mailto:mairie@cuxacdaude.fr)

Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) sur son site internet.